

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9 avril 2026

DELIBERATION 04/2026 : Actualisation de la liste des consommations proposées
au café

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le Décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales
- Vu l'article R 1431-7 al 3 du CGCT
- Vu les articles 7 et 13 des statuts de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

Étaient présents :

Eliane JARYCKI, Agnès LANGEVINE, Laurence FRANCOIS, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Charles CHIVILO, Marie-Edith PERAL, Georges BARTOLI, Geneviève ERRAMUZPÉ, Alexandre DOULUT, Bernadette COSTASECA, Gaëlle CERATTI

Excusés :

Carole DELGA, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Jean-Baptiste LLATI, Jean-Jacques LOPEZ, Isabel ALTADILL-CHICHET, François LEMARTINEL

Considérant :

Dans le cadre des objectifs généraux de développement durable, de promotion des produits locaux et de soutien à l'enseignement technique poursuivis par l'établissement, il est proposé de compléter la carte du café du Mémorial avec des jus de fruits produits par le lycée agricole de Rivesaltes.

Conditionnées en poches souples gros volume pour limiter les déchets tout en garantissant une longue conservation du produit, ces boissons seront servies au verre.

Il est proposé de fixer à 2€ le verre de jus de fruit.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Le Conseil d'Administration décide de :

- **FIXER** à 2€ le verre de jus de fruit

REÇU EN PREFECTURE

le 23/06/2026

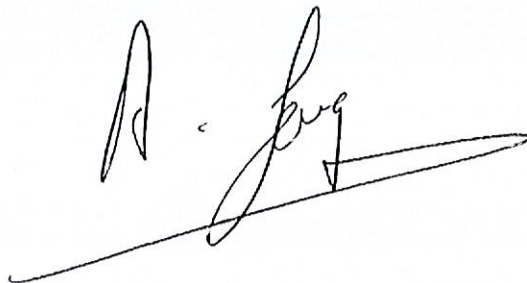
Agglo des Agglo du Languedoc

99_DE-066-200045680-20260409-004_2026-DE

Fait à salses-le-Château, le 9 avril 2026

Par délégation de la Présidente de l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes, Carole DELGA
la présidente de séance, Agnès LANGEVINE

Pour la Présidente
par délégation
la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS



Rendue exécutoire
le 25 JUIN 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 23/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-066-200045680-2026-04-09-D04_2026-DE